

L'honorable M. POWER: Je suis sûr que l'honorable ministre dirigeant n'a pas eu l'intention de suspecter la loyauté des allemands établis dans les environs de Berlin, Ontario, et d'autres endroits du Canada.

L'honorable M. LOUGHEED: Oh! non.

L'honorable M. POWER: L'honorable ministre dirigeant s'est servi de termes ne comportant aucune réserve; mais je suis sûr qu'il n'a pas voulu généraliser.

L'honorable M. CHOQUETTE: Je propose que le débat soit ajourné jusqu'à demain.

La motion est adoptée.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à 3 heures, p.m., demain.

### SENAT.

Séance du mercredi, 19 janvier 1916.

Présidence de l'honorable M. PHILIPPE LANDRY.

#### ADRESSE EN REPOSE AU DISCOURS DU TRONE.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Sproule, secondé par l'honorable M. Beaubien, qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse royale le Gouverneur général afin d'offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement.

L'honorable M. CHOQUETTE: En reprenant le présent débat j'exprimerai d'abord le regret que me fait éprouver la mort d'un grand nombre de nos collègues, arrivée depuis la dernière session du Parlement, et particulièrement celle du vénérable gentilhomme qui siégeait sur ce côté-ci de la Chambre. Je veux parler de l'honorable M. De Boucherville qui, avec d'autres, nous a quittés pour recevoir sa récompense dans un monde meilleur. Nous regrettons tous la grande perte que cette mort fait subir à sa famille et au Sénat, lui-même. D'un autre côté, comme les sièges devenus vacants par la disparition des sénateurs auxquels je fais présentement allusion, devaient être remplis par des amis du gouvernement actuel, j'éprouve un grand plaisir en constatant que les nouveaux sénateurs qui viennent d'être introduits dans le Sénat pour occuper ces sièges vacants sont des gentilshommes dignes du mandat qu'ils ont reçu et un honneur pour le pays. J'offre mes féli-

citations particulièrement à l'honorable seconneur de l'adresse qui nous est maintenant proposée. Quant au nouveau sénateur qui a proposé cette adresse (l'honorable M. Sproule) et qui représente la division de Grey, j'ai eu le plaisir de siéger dans l'autre Chambre avec lui pendant une quinzaine d'années, environ, et, bien que, comme nous le savons tous, il soit très tranché sur certaines questions, je crois devoir dire que, durant toute cette longue période, j'ai trouvé en lui un gentilhomme, doué d'un noble caractère; un parlementaire exposant énergiquement ses arguments à la Chambre; mais, cela, d'une manière toujours polie et gentille.

Quant à l'honorable sénateur qui a secondé la motion qui est maintenant discutée en réponse au discours du Trône, je me joins à ceux qui l'ont complimenté. Nous connaissons tous la position élevée qu'il occupe dans le barreau de Montréal; nous connaissons tous ses aptitudes d'homme d'affaires, ainsi que sa situation dans les conseils de son parti. Bref, son élévation au Sénat est une récompense méritée. Je saisis cette première occasion pour lui offrir les remerciements que je lui dois personnellement. Je serais un ingrat si je ne m'acquittais de ce devoir. En effet, ne l'avons-nous pas entendu dire plusieurs fois, durant l'élection de 1911—alors qu'il luttait avec le parti nationaliste en faveur du parti tory—que j'étais l'un des membres les plus indépendants du Sénat?

L'honorable M. WATSON: Ecoutez, écoutez.

L'honorable M. CHOQUETTE: Oui, durant cette élection, nous l'avons entendu faire des discours sur les places publiques, et citer un discours que j'avais prononcé dans le Sénat sur le bill concernant la marine de guerre. Il se faisait entendre sur tous les "hustings", et il réfutait les orateurs libéraux avec mon discours qu'il représentait comme l'expression de l'opinion d'un homme se distinguant par sa grande indépendance. Il lisait à ses auditeurs mon discours—et je dois faire remarquer en passant que c'était la meilleure partie de son propre discours. Je regrette qu'il ne soit pas maintenant à son siège; mais j'espère qu'il conservera toujours sur moi une opinion aussi bonne que celle qu'il exprimait alors.

Après ces quelques remarques, je passerai maintenant à l'examen de deux paragraphes très importants du discours du Trône. Ces paragraphes se rapportent à la